La préfecture du Loiret vous informe que le Service de Prévision des Crues Loire-Allier-Cher-Indre a placé le **tronçon Loire giennoise en vigilance JAUNE à compter de ce jour 6h00**.

Pour information : le tronçon **Loire orléanaise** est maintenu **pour l'instant** en niveau vert

COTES ET DÉBITS AUX STATIONS DE RÉFÉRENCE	Observation ce jour à 9h00	MAX de la crue (prévision centrale)
Givry (Loire giennoise)	1.88m *1060 m³/s*	Prévu le 13/03 vers 16h00 2,82 m *1640 m³/s*
Gien (Loire giennoise)	1,94 m *877 m³/s*	Prévu le 14/03 vers 10h00 3,21 m *1670 m³/s*
Orléans (Loire orléanaise)	0,70 m *615 m³/s*	*Pas de prévision du max de la crue à cette heure*

Crue d'ampleur similaire à celle de janvier 2018.

CONSEILS :
L'ensemble des prévisions aux stations de référence sont disponible sur le site internet http://www.vigicrues.gouv.fr.

RAPPELS sur la signification de la vigilance et les conséquences possibles :

Le niveau jaune : risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrainant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées

Les conséquences possibles peuvent être des débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées, perturbation des activités liées au cours d'eau.

Conseils de comportement : soyez vigilant si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable. Conformez-vous à la signalisation routière.

Complétez votre information en vous connectant sur le site internet :
http://www.vigicrues.gouv.fr

Je vous invite à mettre vos services en veille et informer les populations susceptibles d'être concernées par les inondations.

Pour la Préfète,
Le Chef du Bureau de la Protection
et de la Défense Civiles
Signé
Arnaud BOULAY

DEPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE
45250 OUSSON SUR LOIRE

☎ Tél : 02.38.31.44.56
☞ Fax : 02.38.31.12.27
mairie.ousson@wanadoo.fr

ARRETE PORTANT FERMETURE DES QUAIS DE LOIRE

ARRETE N°2024/03/0001 DC/DT

Nous, Maire d'OUSSON-SUR-LOIRE,

VU les articles L.131.1. et L.131.3. du Code des Communes,

CONSIDERANT que le Service de Prévision des Crues Loire-Allier-Cher-Indre a placé le tronçon Loire giennoise en vigilance JAUNE

CONSIDERANT le risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entrainant pas de dommages spécifiques, mais nécessitant une vigilance particulière.

ARRÊTE

ARTICLE 1 :
*Sont interdits d'accès (moteur, cyclistes et piétons) à compter du mercredi 13 mars et jusqu' à nouvel ordre :

-Les quais de Loire du Chemin du Val du panneau Ousson limite commune de Briare jusqu'au panneau Ousson limite commune de Bonny sur Loire.
Une déviation sera mise en place.

ARTICLE 2 : La Gendarmerie de BRIARE est chargée de relever par procès-verbal les contraventions du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressé :
- Monsieur le Lieutenant de Gendarmerie commandant la communauté de Brigades de Briare.
- Monsieur le Lieutenant commandant le Centre de Secours de Briare.
- Le service technique.

Fait à OUSSON-SUR-LOIRE, le 13 mars 2024

Le Maire,

Didier CROISSANT

MAIRIE OUSSON-SUR-LOIRE (LOIRET)